



# PLEINE PAGE

MARS  
AVRIL

## DOSSIER

### ■ Spécial budget :

- Baisse du taux d'imposition
- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Une capacité d'autofinancement en hausse
- Des investissements pour préparer l'avenir

## ÇA SE PASSE À MARLY !

- L'avenue Barbusse déclarée d'intérêt communautaire
- Cimetière : sécurisation du practice du golf
- Les subventions aux associations

# Sommaire

## 3 VIE COMMUNALE

- L'avenue Henri Barbusse déclarée d'intérêt communautaire
- Réfection de la place Gabriel Péri
- Les Voisins Solidaires de Marly se mettent à l'Heure Civique
- Journée de sensibilisation pour l'agriculture urbaine à Marly

## 5 ACTUALITÉS

- Visite de l'Institut by CESAD aux Dix-Muids
- La boulangerie La Craquan'tine fait peau neuve
- Cimetière : sécurisation du practice du golf
- Exposition « Ça nous est égales ? »
- Exposition « Stop au harcèlement scolaire »
- Lecture publique : don de 450 livres à la Ville

## 8 ZOOM

- Les subventions aux associations
- La semaine Olympique et Paralympique

## 9 L'INTERVIEW

- 6 questions à Patrick LEMAIRE

## 10 DOSSIER

- Spécial budget

## 12 FOCUS

- La Ville de Marly rachète les terrains des Jardins Ouvriers
- #1jeune1solution
- La Mission Locale : aucun jeune ne doit rester sans solution !
- Un projet de résidence seniors à la Rhônelle
- Apprendre en s'amusant dans les accueils périscolaires

## 15 MARLY D'ANTAN

- L'avenue Henri Barbusse

## 16 CONSEIL MUNICIPAL

- Les conseils municipaux du 25 mars et du 8 avril

## 18 ETAT CIVIL

## 19 EXPRESSION DES GROUPES AGENDA INFORMATIONS

édito



Jean-Noël VERFAILLIE

Maire de Marly

Conseiller départemental du Nord

Vice-président de Valenciennes Métropole

Les mois se suivent et malheureusement se ressemblent. Il est toujours difficile de se projeter dans la sortie de la crise sanitaire même si la vaccination progresse et que le gouvernement nous promet une réouverture prochaine des commerces fermés et notamment les bars et restaurants qui nous manquent d'autant plus que les beaux jours se profilent. Le manque de visibilité et les changements de cap réguliers sont de plus en plus difficiles à supporter pour les Français épouisés par la durée de cette crise. La perte d'interactions sociales symbolisées par la vie associative, la culture et le sport, d'abord considérée comme un mal nécessaire, pèse maintenant lourd sur le moral de tous.

Si le pays semble paralysé par la pandémie, c'est tout le contraire pour la Ville de Marly qui accélère sa transformation et enclenche des mutations de grande ampleur avec notamment l'annonce des travaux à venir sur l'avenue Barbusse et de la place Gabriel Péri qui vont permettre d'améliorer considérablement la qualité de vie dans notre ville et son attractivité.

C'est tout l'enjeu du budget adopté le 8 avril dont nous vous donnons les grandes lignes dans ce numéro et qui permet de maîtriser les dépenses de fonctionnement de notre commune afin de pouvoir être au rendez-vous des investissements lourds pour rénover écoles, voiries, trottoirs, ... mais aussi déployer un réseau dense de caméras de vidéoprotection sur tout le territoire communal.

C'est également dans le sens de l'attractivité de Marly et de l'équité fiscale pour les Marlysiens que j'ai souhaité une baisse des impôts dès cette année pour la taxe foncière afin que nous puissions progressivement abaisser nos taux jusqu'à rejoindre les taux des communes voisines bien plus bas que les nôtres.

Bonne lecture !



## L'avenue Henri Barbusse déclarée d'intérêt communautaire



Lors du Conseil communautaire qui s'est tenu le 11 mars 2021 à Valenciennes Métropole, les élus ont acté l'intérêt communautaire de l'avenue Henri Barbusse à Marly et de l'avenue de Verdun à Valenciennes.

### Concrètement, qu'est-ce que ça change ?

Grâce à cette décision, la communauté d'agglomération financera intégralement le réaménagement de l'avenue Henri Barbusse, artère pénétrante principale de Marly. Cela permettra de la rendre plus agréable tout en favorisant les modes de déplacements doux (vélos, piétons) à travers la réfection des trottoirs et la création d'une voie cyclable.

Par ailleurs, le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), approuvé par les membres du Conseil municipal le 25 mars dernier, incite à intégrer un enrobé phonique réduisant l'impact sonore. Cette mesure sera complétée par des aménagements pour réduire la vitesse.

Les études préparatoires vont débuter dans les prochaines semaines et les travaux devraient démarrer en avril 2022.

## Réfection de la place Gabriel Péri : rendre notre centre ville plus beau et plus attractif

Après la création de l'aire de jeux qui fait la joie des petits Marlysiens et le classement de l'avenue Henri Barbusse déclarée d'intérêt communautaire, la Ville projette de rénover la place de la Mairie pour créer un véritable cœur de ville et renforcer ainsi l'attractivité de Marly. La place de la mairie a besoin d'un rafraîchissement pour la mettre davantage en valeur et lui redonner sa véritable place. Elle doit être propre, arborée et fleurie sans perdre sa vocation de place publique pour les rassemblements festifs organisés par la Ville.

La Ville souhaite revoir complètement l'esthétique de la place sans bouleverser son agencement ni les nombreuses places de stationnement gratuit qui sont un atout précieux pour inciter les habitants à acheter chez les commerçants locaux et mieux connecter la place avec le parc Oscar Carpentier pour en faire un lieu de balade. Une grande concertation sera engagée prochainement, pour recueillir l'avis des Marlysiens.



## Les Voisins Solidaires de Marly se mettent à l'Heure Civique !



Lancée le 27 janvier dernier, l'Heure Civique Marlysienne compte déjà une centaine de bénévoles prêts à s'investir de différentes façons sur leur temps libre pour rendre service à leurs voisins. Ainsi, la Ville mise sur la solidarité qui peut être portée par chacun avec l'Heure Civique.

Pour devenir Voisin Solidaire, il suffit de s'inscrire sur la plateforme dédiée : <https://marly59.lheurecivique.fr/> ou contacter le CCAS qui se chargera de votre inscription en ligne. Tél : 03 27 23 99 24

Vous serez ensuite contacté par Isabelle LACHAUSSÉE, Adjointe ou Frédérique VISTE, Conseillère déléguée, qui pourront vous proposer des actions sur l'opération « Voisins Solidaires » comme amener des personnes à des rendez-vous médicaux, réceptionner les colis de son voisin, tondre la pelouse, remplacer une ampoule...

Depuis le début de l'opération, le CCAS et les centres sociaux de la Ville avec les deux élues répertorient la liste des personnes, majoritairement isolées, âgées ou vulnérables, qui peuvent faire appel à ce service. Mais l'Heure Civique peut concerner toutes les tranches d'âge. Comme l'explique Isabelle LACHAUSSÉE, deux institutrices qui se sont inscrites dans la démarche proposent l'aide aux devoirs à des enfants, ou encore un ancien inspecteur des impôts souhaite aider les personnes à remplir leur déclaration. Le moindre coup de main peut être utile à quelqu'un !

A noter que plusieurs élèves du Lycée Professionnel François Mansart de Marly, dans le cadre de l'opération « Journalistes en herbe » menée en partenariat avec La Voix du Nord, sont allés à la rencontre d'Évelyne, une retraitée Marlysienne qui témoigne du besoin de solidarité des habitants et comment, grâce à son voisin et à l'Heure Civique, Évelyne a rompu avec la solitude. Ces élèves depuis se sont inscrits sur la plateforme. La solidarité, c'est l'affaire de tous !

## Journée de sensibilisation pour l'agriculture urbaine à Marly



Construire ensemble l'agriculture urbaine de Marly était le leitmotiv de la journée de ce mardi 16 mars au parc Aragon à La Briquette. Afin de sensibiliser la population sur le sujet, une balade découverte a été proposée sur les enjeux et les liens entre « agriculture » et « ville ».

Organisée par l'équipe du Centre Social de La Briquette et la Ville de Marly, avec le concours de l'Association AGEVAL, de l'ACSRV,

de Valenciennes métropole, de l'ANRU et des Centres Sociaux Connectés, cette journée découverte a rencontré un franc succès auprès des Marlysiens qui ont pu rencontrer les acteurs de ce projet « pour un quartier fertile ». Ce parcours avait pour but de faire découvrir tous les aspects positifs de « l'agriculture urbaine » qui englobe toutes les activités de production végétale et animale, professionnelle ou non.

Les visiteurs ont ensuite découvert le parcours thématique sur l'agriculture qui peut remplir plusieurs fonctions dans les zones urbaines : nourrir la ville, produire des revenus et créer des emplois, construire le paysage, absorber les déchets organiques de la ville, créer du lien social, proposer des activités pédagogiques, lutter contre les exclusions, etc. Une démarche bien évidemment participative et collective axée sur 5 dimensions : alimentaire, sociale, économique, éducative et écologique.

Monsieur le Maire, Jean-Noël VERFAILLIE accompagné par Priscilla DZIEMBOWSKI, Conseillère municipale déléguée à la politique de la ville et aux mesures d'accompagnement ANRU, sont allés saluer les organisateurs et ont pu emprunter le parcours thématique l'après-midi, l'occasion d'échanger également avec les enfants des classes de CM1 / CM2 de l'école Nelson MANDELA qui sont repartis avec un « kit agricole » à faire pousser chez eux, une manière sympathique de faire passer eux-mêmes le message, avec des idées fertiles plein la tête !

## Visite de l'Institut by CESAD aux Dix-Muids



Vendredi 5 mars, Monsieur le Maire, accompagné de Florence ANDERLIN, Conseillère municipale déléguée à l'attractivité du commerce et de l'artisanat, sont allés visiter « L'Institut » by CESAD implanté sur la zone d'activités des Dix Muids, qui a ouvert ses portes en novembre dernier. Les élus ont été accueillis par Romane et Victoire, les deux esthéticiennes diplômées. Elles ont rejoint la belle aventure de cet institut de

beauté qui propose de nombreuses prestations et soins du corps : embellissement du regard, onglerie, épilation, endermologie, modelages du Monde (relaxant, asiatique, des îles, tonique et sportif...).

« L'Institut », créé par Élise et Kevin CALONNE, est le fruit d'une histoire qui a commencé il y a dix ans en créant le centre de formations CESAD, où sont dispensés à distance des cours dans le domaine de l'esthétique et du bien-être. Suite au succès grandissant de leur entreprise, ils ont décidé de passer le pas en créant un centre où leurs élèves pourraient assister à des cours en présentiel. C'est un pari réussi haut la main que vous pouvez venir découvrir dans un cadre raffiné, baroque et feutré.

« L'institut » vous accueille le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 9h à 15h en continu.

[www.linstitutcesad.fr](http://www.linstitutcesad.fr) - 03 27 25 47 27 - [info@linstitutcesad.fr](mailto:info@linstitutcesad.fr)  
395 avenue Henri Barbusse à Marly (*Info accès : en venant de Marly centre, tourner à gauche avant le « carrefour de l'Alsacienne », rue Blaise Pascal, puis première à droite à 20 mètres*).  
*L'accueil se fait suivant le protocole sanitaire en vigueur.*

## La boulangerie La Craquan'tine fait peau neuve



Installée au 13 avenue Henri Barbusse, la boulangerie-pâtisserie s'est refait une petite beauté !

En effet, si vous avez l'occasion de passer devant l'établissement, la façade, après divers travaux, a changé d'apparence et de couleur. Désormais d'un bleu profond, la devanture attire l'œil de loin !

Aurélie et Benoît, qui dirigent la boulangerie-pâtisserie, ont décidé de changer d'enseigne. Pendant cette opération, la boulangerie est restée ouverte.

Ils sont heureux de vous accueillir du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 7h à 13h.

## Cimetière : sécurisation du practice du golf



Le Golf Club, en collaboration avec la Ville de Marly, réaménage une partie de son espace d'entraînement afin de limiter les nuisances causées au cimetière. En effet, les balles tirées sur le practice se retrouvaient parfois dans les allées du cimetière.

L'intervention consiste à supprimer des anciens poteaux de rugby, servant de cible, et proches de la clôture. Aussi, le premier couloir d'entraînement sera déplacé d'une dizaine de mètres pour éloigner les balles envoyées par les golfeurs.

Un élagage des haies longeant la rue du Chemin Vert a également été réalisé.

# « Ça nous est égales ? », une exposition pour rendre hommage aux femmes



Même si des avancées importantes ont été réalisées concernant les droits des femmes, des inégalités importantes existent encore aujourd'hui dans plusieurs domaines. C'est pourquoi l'ONU a créé en 1977 la Journée internationale pour les droits des femmes, qui a lieu chaque année le 8 mars. Dans ce cadre, la Ville de Marly, avec le concours de Valenciennes métropole, a accueilli du 15 au 29 mars l'exposition « Ça nous est égales ? ».

Cette exposition avait pour objectif de mettre en lumière des femmes étonnantes mais souvent méconnues dans les domaines du sport, de la politique, de l'éducation, de l'emploi, de la culture, des médias et des sciences. L'exposition proposait des chiffres, des faits, une approche juridique, et des témoignages de femmes.

Une exposition riche et passionnante qu'un comité - représentant le Club du 3<sup>ème</sup> Age de la Briquette et le Centre social et culturel de la Briquette - est venu visiter. Pour agrémenter la visite, un quiz sur l'expo était également proposé aux visiteurs du jour qui se sont appliqués devant chaque panneau à répondre aux questions sur les inégalités qui existaient entre les sexes mais qui persistent toujours dans les faits.

Félicitations aux gagnants : Inès BARTHÉLÉMY, Claudine FRANÇOIS et Rabha MESSAOUDI.

# Stop au harcèlement scolaire Une exposition pour dire non à la violence



Pour sensibiliser les enfants aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire, la Ville de Marly a proposé du 11 au 26 mars dans les écoles, aux centres de loisirs le mercredi et aux accueils périscolaires l'exposition « Stop au harcèlement » prêtée par la Médiathèque départementale du Nord.

Cette exposition, composée de 10 tableaux, a fait prendre conscience des souffrances causées par le harcèlement scolaire et a donné des clés et conseils pour réagir lorsqu'on en est victime.

Autour de cette exposition, quatre étudiantes de l'IRTS de Valenciennes (Institut Régional du Travail Social) - Marine,

Pauline, Camille et Tiphanie - accompagnées de Ludovic MORTAGNE, Conseiller municipal délégué à la lutte contre le harcèlement scolaire - ont animé un atelier. Les enfants devaient tour à tour lire chaque panneau et noter les mots ou phrases qui les interrogeaient ou qui les touchaient plus particulièrement.

A la Salle du Caillou, Monsieur le Maire, Jean-Noël VERFAILLIE, a rendu visite aux élèves de l'école Marie Curie qui découvraient l'exposition afin d'échanger avec eux sur les différentes formes de harcèlements (scolaire, cyber...).



## Lecture publique : don de 450 livres à la Ville



La Ville développe un service de lecture publique pour permettre à toutes les familles qui le souhaitent d'accéder gratuitement à la lecture plaisir. Elle a tout d'abord nommé une coordinatrice Lecture Publique, Nicole CHAMPREUX, chargée d'animer les partenariats nécessaires à la réalisation d'un tel projet.

Aussi, un partenariat clé avec la Médiathèque départementale du Nord (MDN) a été lancé. Prêt d'expositions, don de livres - à l'image des 450 livres récemment offerts à la Ville pour enrichir son offre de lecture -, accès aux formations... : La MDN propose en effet de nombreux outils de promotion de la lecture publique afin de donner aux livres une place prépondérante dans le développement et l'éveil au langage des enfants. Des tout-petits accueillis dans les structures Petite Enfance de Marly (Jardin d'enfants, Multi-Accueil, Relais Assistantes Maternelles) aux adolescents qui fréquentent les Lieux d'Accueil et de Loisirs de Proximité (LALP), en passant par les enfants des accueils périscolaires et des centres de loisirs : toutes les tranches d'âge sont concernées. Sont proposés également des outils adaptés aux besoins et envies des lecteurs en devenir : tapis de lecture ou livres à jouer pour les plus jeunes, « Malles à lire, malles à jouer » pour les plus grands (des sélections de livres, albums et autres outils pédagogiques accessibles par thèmes). Avec, à terme, la possibilité d'emprunter certains ouvrages.

Depuis l'été dernier, la Ville s'est également inscrite dans un certain nombre d'actions initiées par le ministère de la Culture comme l'opération « BD 2020-2021 » organisée au sein des centres de loisirs. Elle souhaite aussi adhérer à l'action « Premières Pages » pour favoriser l'éveil culturel et artistique des tout-petits.

Aujourd'hui, les forces vives du territoire sensibilisées à la lecture s'organisent autour de ce projet. La Ville est ainsi en contact avec la halte-garderie du Centre Social des Floralies, pour former des « Parents lecteurs », un réseau de parents ou grands-parents qui pourront animer bénévolement des actions lecture, et envisage déjà l'ouverture à d'autres vecteurs culturels : cinéma, musique, spectacle vivant...

En la matière, il n'est d'autres limites que celles de l'imagination !



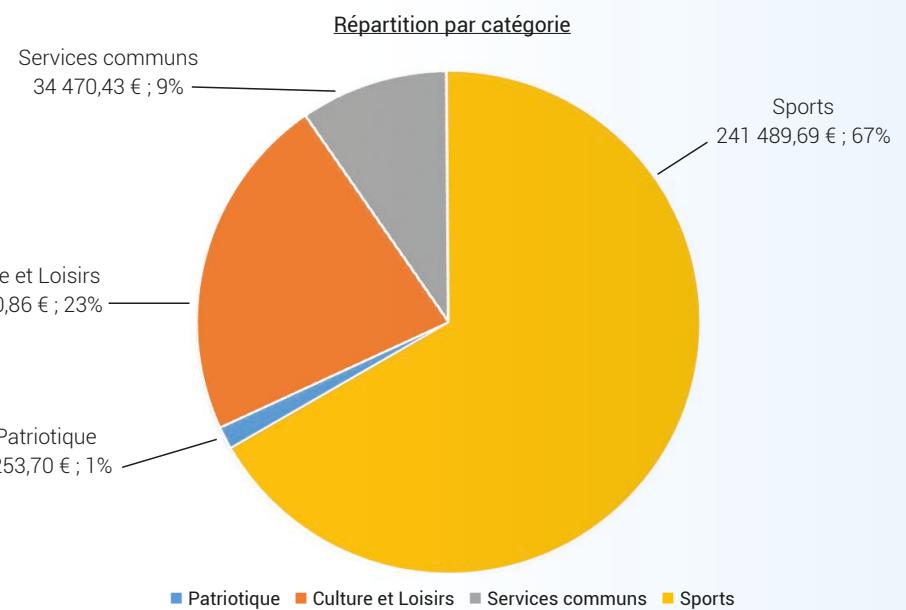


## Les subventions aux associations

La Ville de Marly soutient le milieu associatif local, vecteur de cohésion sociale et d'épanouissement personnel pour les habitants de la commune et les adhérents extérieurs. Ce soutien de la Ville se manifeste par l'attribution annuelle d'une subvention de fonctionnement et/ou par la mise à disposition d'installations municipales.

Pour solliciter une subvention annuelle de fonctionnement, il fallait déposer une demande dûment complétée auprès du service « Vie Associative ».

**Ce sont 361 594,68 € qui sont reversés aux associations locales en subvention ou en valorisation de l'utilisation des équipements pour leur permettre de développer leur activité.**



## La semaine Olympique et Paralympique



Organisée par le ministère chargé de l'Education Nationale, le ministère chargé des Sports et le mouvement sportif français, le service des Sports a organisé, dans un contexte bien particulier, sans brassage et sans contact, la semaine Olympique et Paralympique dans toutes les écoles primaires de la ville. A base de défis sur des épreuves de courses, de lancer et de sauts.

Cela a permis une première évaluation de capacité des élèves qui a abouti, depuis la reprise possible des cours d'EPS en milieu scolaire à la réalisation d'un cycle spécifique. Cette semaine a également permis tout un travail sur les valeurs de l'olympisme, son histoire et les ETAPS ont également, lors de leurs visites hebdomadaires dans les écoles pendant la pandémie, abordé les thèmes de la différence et du handicap.



## 6 questions à...

### Patrick LEMAIRE

Adjoint au Maire

Chargé du monde associatif – sports – cause animale



#### Comment se sont passés vos premiers mois en tant qu'adjoint en cette période particulière ?

Dès mon arrivée, j'ai eu à cœur d'améliorer la communication entre la Ville et l'ensemble des associations afin d'être à leur écoute. J'ai également voulu leur signifier que j'étais à leur disposition pour construire une relation directe et de confiance avec elles. Conformément à nos engagements, nous avons débuté de nombreux chantiers dès les premières semaines comme l'amélioration de la gestion des créneaux de salles pour la rentrée de septembre 2020 afin que chaque association puisse pratiquer pleinement son activité.

Et parce que les chantiers sont nombreux, nous continuerons de travailler avec les équipes de la Ville pour tenir les engagements de campagne comme la rénovation des salles de sport ou la mise en place d'un site dédié à la mise en relation de nos différentes associations et le monde de l'entreprise pour faciliter les possibilités de sponsoring.

#### Le sport à l'école est important : comment favoriser sa mise en application ?

Avec ma collègue Assia COSTANZO, adjointe à l'éducation, nous avons voulu travailler main dans la main dès la préparation de la rentrée scolaire pour assurer une complémentarité de l'offre municipale, d'autant que le travail mené par nos Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) est bien identifié par les acteurs de l'éducation. Ils apportent leur contribution à l'organisation du sport scolaire mais aussi municipale avec l'organisation de l'Ecole Municipale des Sports.

Le développement des actions dans le cadre de notre labellisation au dispositif Terre de Jeux 2024 où nous nous sommes engagés à faire vivre à tous les émotions de Jeux ou encore l'organisation de la semaine Olympique et Paralympique dans les écoles de la Ville ne feront qu'accroître les liens entre l'école et le sport.

#### La crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur les projets des associations ? Qu'avez-vous pu mettre en place durant cette période ?

Entre les confinements successifs, les protocoles sanitaires, les couvre-feu, les associations et la Municipalité ont dû s'adapter pour combiner à la fois la nécessité de conserver le dynamisme associatif de notre commune, favoriser la pratique sportive, tout en préservant la santé et la sécurité des adhérents. Tout cela dans un contexte réglementaire parfois très flou et des interprétations différentes des décrets entre le Ministère de l'intérieur et le Ministère des sports. Pourtant depuis notre élection en juillet dernier, la gestion de la crise sanitaire est un combat de chaque instant et nous œuvrons sans relâche pour faciliter le quotidien des habitants. Notre ligne a toujours été de suivre les consignes imposées par l'Etat sans faire de zèle et sans rajouter des contraintes supplémentaires aux Marlysiens.

Si certains projets ont pu être ralenti, le lien avec le monde associatif a été permanent et continu. Nous avons aussi utilisé les temps de fermeture des salles pour installer de nouveaux équipements. Par exemple, la salle Dumont a été équipée d'un

nouveau panneau d'affichage plus performant pour la pratique du basket et des sports de salle et la salle du Caillou d'une horloge-chronomètre nécessaire à la pratique du tir à l'arc ou du sport à l'école.

#### Vous êtes aussi en charge de la cause animale. Quelles actions allez-vous mener pour les mois qui viennent ?

La cause animale n'est pas en reste. Le projet d'un cimetière animalier est bien évidemment à l'étude, mais ce genre de projet met forcément davantage de temps à voir le jour puisqu'il faut d'abord identifier le bon terrain, y mener des études, recenser les besoins, etc... Mais cet engagement sera tenu sur le mandat. Nathalie KOSOLOSKY, conseillère municipale déléguée à la cause animale, suit attentivement ce dossier.

#### Quels sont les principaux changements dans les attributions aux associations pour l'année 2021 ?

Nous avons tout d'abord élaboré des dossiers de subvention téléchargeables depuis le site internet de la Ville afin que seules les demandes des associations ayant déposé un dossier complet puissent être traitées sur la base de critères transparents et équitables. Ensuite nous avons valorisé dans l'attribution des subventions les mises à disposition des salles municipales et la prise en charge par la ville de certaines charges (eau, électricité etc...). Enfin la crise sanitaire nous a obligé à regarder de près la situation financière des associations pour donner la subvention la plus juste possible au regard de leurs projets pour l'année 2021. En effet, nombreuses sont les associations qui, cette année encore, n'ont pas pu programmer l'ensemble de leurs activités. C'est pourquoi au vu des bilans présentés, il ressortait que certaines associations n'avaient pas utilisé totalement ou partiellement la subvention attribuée l'année dernière.

D'ailleurs, certaines associations nous ont écrit pour nous dire qu'elles ne préféraient pas solliciter de subvention pour l'année 2021. C'est important de les remercier d'avoir été transparentes. Je tiens à leur dire qu'elles pourront compter sur notre accompagnement dès la reprise de leurs activités. Pour autant, nous avons voulu être, cette année encore, aux côtés des associations, c'est pourquoi il a été voté au dernier conseil municipal des subventions de fonctionnement et la valorisation des équipements mis à disposition. Au total, nous serons aux côtés de 60 associations cette année.

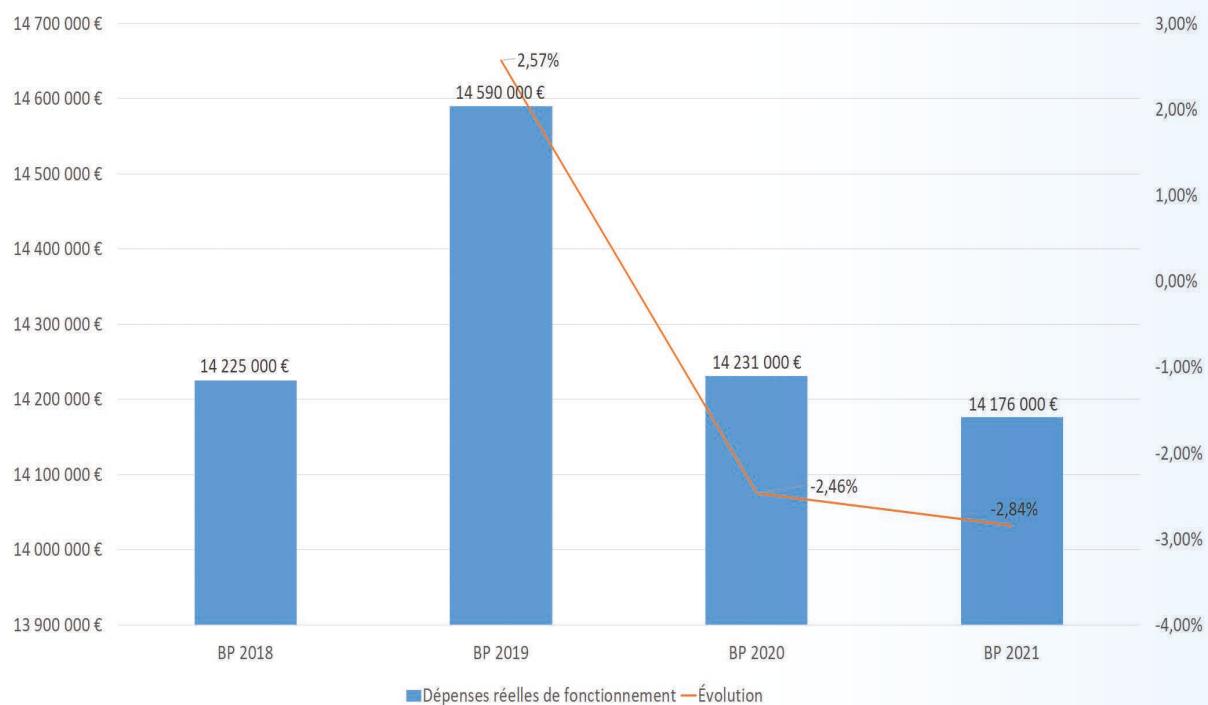
#### Quelles perspectives pour les associations en 2021 ?

Force est de constater que la première partie de l'année n'a pas permis de retrouver une vie normale en raison du contexte sanitaire. Nous croisons les doigts pour que la deuxième partie de l'année permette une reprise progressive des activités. D'autant qu'avec l'ensemble de mes collègues de la majorité municipale, nous avons hâte de retrouver physiquement les manifestations qui animent d'habitude tout au long de l'année, la convivialité de Marly.



# Budget

## ▪ Des dépenses de fonctionnement 2021 contenues

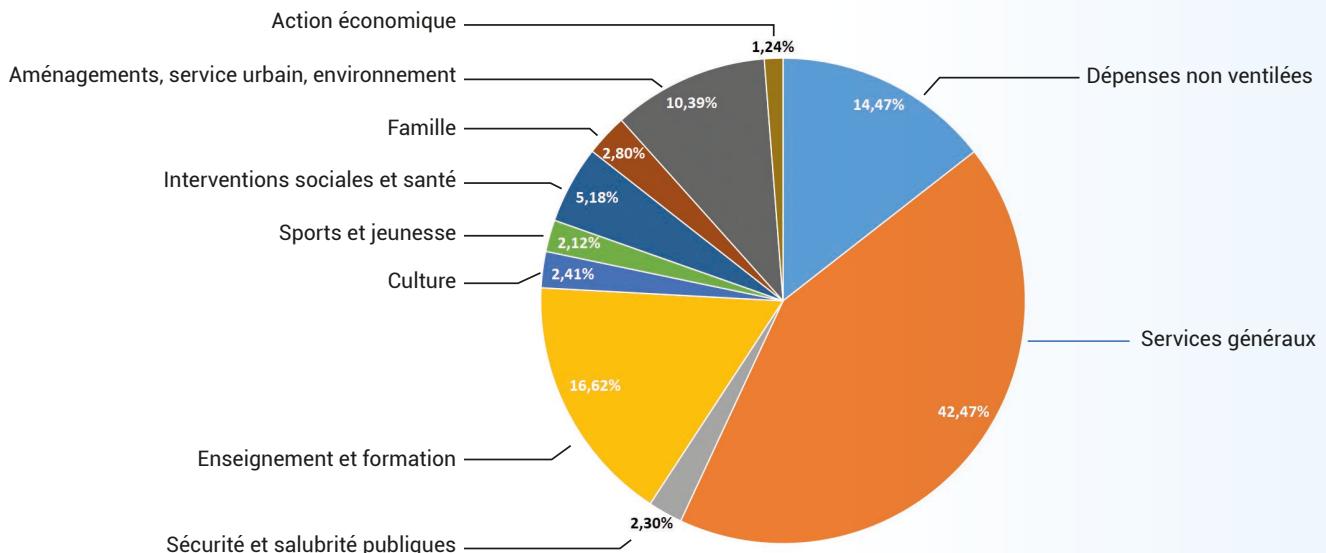


### Que sont les dépenses de fonctionnement ?

Les dépenses de fonctionnement sont celles qui reviennent régulièrement chaque année (rémunération du personnel, fournitures et consommation courante, petit entretien, paiement des intérêts des emprunts, ...), et qui n'augmentent pas la valeur du patrimoine de la ville.

Le budget annuel est un temps fort de la vie municipale. A Marly, il est traditionnellement voté en avril pour disposer de toutes les informations alors disponibles des services fiscaux et préfectoraux. Cela a permis, aussi, en 2021, de tenir compte des résultats de l'exécution budgétaire 2020.

2020 a été marquée par le contexte sanitaire, certaines dépenses n'ont pas pu être réalisées (les festivités notamment) quand d'autres dépenses devaient être inscrites pour s'adapter à la crise (achats de masques, de gel hydro-alcoolique...). L'année passée s'est également distinguée par un effort de gestion responsable sur les dépenses de fonctionnement, qui a permis de dégager un résultat de fonctionnement positif de presque 1.8 million d'euros. Un bon point de départ pour l'exercice 2021.





**Frédéric WATEAUX**  
Adjoint administratif  
Service Comptabilité

J'ai intégré le Service Comptabilité le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

Je participe à l'élaboration du budget de la Ville et je m'occupe du suivi de l'exécution du budget au niveau des dépenses et des recettes communales (engagements des dépenses et des recettes - paiement des factures - émission des titres de recettes). Je gère également tout l'actif de la commune. Je suis en relation avec les services de la Direction Générale des Finances Publiques.

#### ▪ Des recettes de fonctionnement globalement stables malgré une baisse des taux d'imposition

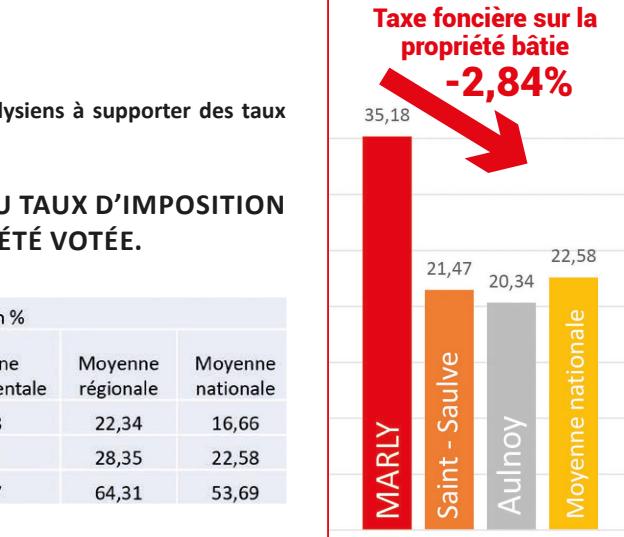
La hausse des taux de 30% en 2009 a conduit les ménages marlysiens à supporter des taux supérieurs de 24% aux taux régionaux

#### UNE BAISSE DE 2,84% DE LA PART COMMUNALE DU TAUX D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LA PROPRIÉTÉ BÂTIE A ÉTÉ VOTÉE.

	Taux de fiscalité en %					
	Marly	Saint-Saulve	Aulnoy-les-Valenciennes	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	23,11	18,77	19,04	27,18	22,34	16,66
taxe foncière sur PB	35,18	21,47	20,34	27,9	28,35	22,58
Taxe foncière sur PNB	74,31	66,1	82,01	62,77	64,31	53,69

La stratégie clairement établie, tient compte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes. En dépenses, et face à l'état constaté des équipements municipaux, un effort massif d'investissement est indispensable, pour moderniser les écoles ou pour réhabiliter les autres bâtiments. Cela suppose de pouvoir emprunter... et de pouvoir rembourser ses emprunts. Il faut donc une épargne suffisante. « Les niveaux d'épargne d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain... » ; la Ville souhaite donc limiter ses dépenses de fonctionnement par une gestion rigoureuse, pour pouvoir investir plus massivement et contribuer à la qualité des services publics proposés, et pour favoriser l'emploi par ses commandes publiques.

En recettes, la Ville ne peut faire progresser ses rentrées fiscales qu'en renforçant son attractivité, ce qui suppose de baisser ses taux d'imposition pour les aligner sur ceux des villes voisines. La taxe foncière sur les propriétés bâties était de 35.18% à Marly,

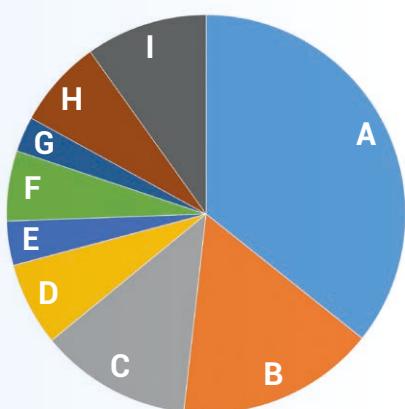


quand elle était de 21.47% à Saint-Saulve, et de 20.34 à Aulnoy lez Valenciennes. Les baisses envisagées profiteront aussi à tous les contribuables Marlysiens...

Le budget primitif de 2021 est donc un budget de préparation de cette trajectoire. L'effort de contraction des dépenses de fonctionnement y est inscrit, ce qui doit permettre de disposer dès 2022 d'une épargne suffisante pour investir massivement et emprunter.

Le budget 2021 présente également une nouveauté, l'estimation des mises à disposition de bâtiments aux associations. A partir des seules factures 2020 d'entretien et de fluides, et en répartissant les coûts en fonction des temps d'occupation par chacune, les services municipaux ont pu établir que les associations bénéficient d'un soutien de la Ville de plus de 278 000€ par an.

#### ▪ Des dépenses d'investissement qui clôturent les opérations passées et préparent l'avenir



- A** Suite et fin du comblement des carrières et voiries diverses : 1 000 000 €
- B** Démolition du bâtiment désaffecté de l'école Marie Curie : 450 000 €
- C** Poursuite du Partenariat public privé relatif à l'éclairage public : 344 000 €
- D** Travaux d'accueil et d'accessibilité de l'Hôtel de ville : 190 000 €
- E** Installations parcs et jeux : 100 000 €
- F** Etudes relatives à l'aménagement de la place Gabriel Péri, au parc Urbain et au futur groupe scolaire : 160 000 €
- G** Vidéo Protection : 80 000 €
- H** Acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services : 200 000 €
- I** Autres : 276 000€

## La Ville de Marly rachète les terrains des Jardins Ouvriers



Dans le cadre du projet de l'aménagement du Grand Cavin par Valenciennes métropole comprenant l'extension du golf de Marly, de nombreuses interrogations se posaient quant à l'avenir des Jardins Ouvriers dits « de la Caisse d'Épargne » situés route de Saint-Saulve à Marly.

Afin de sécuriser les locataires des parcelles et de conforter la vocation potagère du site, la Ville de Marly a décidé de racheter l'ensemble du foncier à la Caisse d'Épargne. Au total, ce sont plus de 6 ha dont la Ville s'est portée acquéreur au prix de 57 000 €.

Dans un premier temps, les jardins seront gérés directement par la Ville avant de faire évoluer son mode de gestion et de la déléguer, si possible, à une association de jardiniers.

Ce transfert de propriété constitue, en effet, seulement la première étape d'un projet municipal et communautaire d'embellissement et de mise en valeur de ce site afin d'en faire un modèle du genre sur le plan environnemental et sociétal.

Des études seront menées en partenariat avec Valenciennes métropole et en concertation avec les locataires des parcelles pour que les jardins s'intègrent parfaitement et harmonieusement dans le projet global du Grand Cavin et ce dans toutes ses composantes, environnementales, paysagères, agricoles, sociétales, sportives et urbanistiques.



## Un jeune, une solution : la Ville de Marly s'associe à Pôle Emploi pour aider les jeunes à trouver un emploi stable



La population jeune est directement impactée par la crise économique et sanitaire, et les moins de 30 ans issus de la commune de Marly ne font pas exception à la règle.

Dix premiers Jeunes Marlysiens ont signé leur contrat d'engagement «#1jeune1solution» en présence de Monsieur le Maire qui soutient ardemment ce dispositif, et de Monsieur BESTELLE, Directeur de Pôle Emploi. Cet accompagnement

renforcé permettant aux candidats sélectionnés et volontaires d'être suivis de manière intensive par deux conseillères Pôle Emploi totalement dédiées à leurs parcours leur permettra non seulement de consolider leurs projets professionnels, mais aussi et surtout d'être positionnés sur des offres d'emplois et mis en relation, comme dans le cadre d'un parrainage, avec les employeurs et chefs d'entreprise à la recherche du candidat idoine.



## La Mission Locale Jeunes du Valenciennois : aucun jeune ne doit rester sans solution !



Visite de Monsieur le Maire le 19 janvier à la Mission Locale de Marly, en présence de Eric BLONDIAUX, Président et Loïc BOURGAIN, Directeur Général.

La Mission Locale Jeunes du Valenciennois, dont le siège social se situe à Marly, a pour fonction de repérer, d'accueillir, d'informer, d'orienter, d'accompagner des jeunes de 16 à 25 ans, qui sont peu ou pas qualifiés et sans emploi, dans leur parcours de retour à l'emploi et à l'autonomie.

La Mission Locale propose un accompagnement personnalisé à chacun des jeunes inscrits dans le cadre de plan d'actions gouvernementales telles que le Plan « #1jeune1solution ».

Ainsi le jeune se voit conseiller des dispositifs comme le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ), la Garantie Jeunes (GJ), les Emplois Francs, les Parcours Emploi Compétences Jeunes (PEC), les Services Civiques ou encore l'Alternance par le biais de contrats d'apprentissage et de professionnalisation...

Elle étend aussi son accompagnement auprès des Jeunes Sous-Main de Justice, des jeunes bénéficiaires du RSA, elle propose des parrainages et des immersions en entreprise. Chaque été, des dossiers « Parcours Vacances » sont montés avec l'attribution d'une bourse allant jusqu'à 180€. La Mission Locale est également garante de la mise en application du programme du Conseil départemental sur l'« Obligation de Formation des Jeunes de 16 - 17 ans ».

- Les préinscriptions à la Mission Locale Jeunes du Valenciennois sont possibles sur le site internet : <https://www.missionlocale-jeunes-du-valenciennois.com>
- Permanences à Marly sur rendez-vous au 03 27 26 20 47
- Retrouvez les informations et horaires sur [www.marly.fr](http://www.marly.fr)

## Un projet de résidence seniors à la Rhônelle



La Ville de Marly se félicite du projet lancé par Thomas & Piron qui va favoriser la mixité sociale et le lien intergénérationnel en matière de logement en contruisant la résidence seniors à proximité des logements individuels.

Une attention particulière a été portée autant sur l'architecture extérieure de la résidence et son aménagement paysager que sur les logements. Pas d'innovation agressive mais en cohérence avec les constructions régionales : briques rouges, enduits blanc cassé et gris, habillage en bardage bois et tuiles noires qui apporteront une touche de modernité.

Le confort a été un point central du cahier des charges en priorisant le bien-être et le bien-vivre. Les résidents pourront personnaliser l'aménagement de leurs pièces de vie. Les appartements et logements seront équipés de chaudières individuelles et bénéficieront d'une terrasse ou d'un balcon.

L'aménagement paysager sera composé de voiries larges, de stationnements en pavé avec joints engazonnés, de bandes piétonnes, de plantations de joncs et de roseaux pour la gestion des eaux de pluie. Les axes de la Résidence seront structurés par des espaces verts engazonnés plantés de végétaux régionaux : aulnes, charmes, fresnes, et arbustes rythmeront l'environnement au gré des saisons par leur floraison.

Le cheminement au sein des espaces verts vous offrira l'accès immédiat au futur parc de la Rhônelle.

## Apprendre en s'amusant dans les accueils périscolaires

En cette période de crise sanitaire, les accueils du matin, du midi et du soir mettent un point d'honneur à divertir les enfants, tout en s'attachant à garantir la continuité éducative.



L'école Jules-Henri Lengrand développe ainsi depuis le début de l'année un partenariat avec la maison de retraite voisine, « Les Magnolias ». Destinée à favoriser le lien intergénérationnel et l'envie de partager, cette action se compose d'initiations à la danse, au chant et au théâtre, et d'un travail sur l'art de récupération.

La décoration de masques chirurgicaux a récemment permis aux enfants de faire parvenir quelques cadeaux à leurs ainés.



L'école Marie Curie explore de son côté « L'Art dans tous ses états », avec pour objectif de développer la créativité, l'inventivité et l'imaginaire à travers tous les supports possibles. Ces dernières semaines, les enfants ont, tour à tour, découvert le Land Art et les œuvres de Van Gogh et d'Arcimboldo ; et se sont initiés à la peinture au rythme de la musique, avant de se lancer dans des créations libres sur toile.



Les enfants des écoles Hurez Saint-Nicolas et Louise Michel ayant exprimé leur intérêt pour les activités plus physiques, c'est ainsi que sont nés, d'un côté, une initiation aux arts du cirque - avec découverte de la jonglerie, de l'équilibriste et des numéros de clown - suivie de séances de perfectionnement en vue d'un spectacle de fin d'année ; et de l'autre, un projet « Le sport sous toutes ses formes » assorti d'une sensibilisation aux Jeux Olympiques qui se dérouleront au Japon l'été prochain.



A Nelson Mandela, les 6-11 ans poursuivent depuis le début de l'année scolaire un projet « Journalistiquement géant ». Les ateliers mis en place durant les accueils du matin et du soir, et lors du temps méridien, sont régulièrement pris en photos.

Il en résultera d'ici la fin de l'année un grand journal rédigé par les enfants, à destination de leurs familles.



Enfin, les tout-petits de Jean Rostand s'adonnent en ce moment à une opération « Recycl'Art ».

Ce projet a pour but de faire découvrir aux enfants que des objets de récupération peuvent devenir des œuvres d'art ; de les sensibiliser à l'environnement et au recyclage des déchets, tout en développant leur créativité et leur habileté pour les travaux manuels.

## L'avenue Henri Barbusse

Ancienne vue de l'entrée de Marly (côté Romainville), l'avenue Henri Barbusse s'appelait alors « route du Quesnoy » et avant la guerre 1914-1918 « route de Valenciennes à Tournai ». Les maisons de droite étaient à l'époque construites en bois pour les brûler volontairement afin de faire barrage à l'ennemi. On distingue au fond plusieurs commerces dont l'Épicerie DAZIN.



Photo devant le magasin d'alimentation de la famille DEVALEZ (anciennement « Chez PERRIN ») qui l'avait racheté en 1878. On aperçoit Adonis DEVALEZ, le grand-père de l'actuel propriétaire Robert DEVALEZ. Juste à côté, il y avait une boulangerie.



Photo plus récente de l'avenue, en 1956. Après la ferme « blanche » (à droite sur la photo) - qui a disparu depuis - a été construite la résidence «Les Tamaris». En face s'y trouvait le garage de M. DUCHATELET.



Le personnage et le chien sont devant l'entrée de la rue Dufour. Cette voie était entièrement faite de pavés

## Conseil municipal du 25 mars

- Participation à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

La crise sanitaire lors des périodes de confinement a fortement accéléré le développement des outils numériques.

A cet égard, la Ville a la possibilité d'obtenir des subventions de l'État à hauteur de 70 %.

La Ville souhaite ainsi participer à l'appel à projets lancé par le ministère de l'Éducation nationale pour fournir en services et ressources numériques les enseignants, les élèves et les familles des écoles et à l'acquisition de 30 tablettes numériques pour les écoles de la commune.



#### ▪ Nouvelle sectorisation scolaire

Suite à la décision du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale informant la Municipalité de la fermeture de l'école Jean ROSTAND dès septembre 2021, la priorité de la Municipalité a été de faire en sorte que tous les enfants soient accueillis de la manière la plus sereine possible lors de la prochaine rentrée.

C'est pourquoi nous travaillons activement, ville de Marly et Inspection académique, pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions. D'autant que nous avons la chance d'avoir des écoles bien réparties sur l'ensemble de la commune, avec des équipes enseignantes très investies mais aussi des services d'accueils en garderie le matin et le soir et des repas de qualité au sein de nos cantines.

Suite à la fermeture des classes par l'Inspection académique pour la rentrée 2021/2022, le Conseil municipal a acté la fermeture de l'école Jean ROSTAND et a réajusté la nouvelle sectorisation scolaire des écoles maternelles et élémentaires de la Ville qui n'avait pas été modifiée depuis 1979 malgré les nombreuses transformations de la ville.

**Le vote de cette nouvelle sectorisation dès ce début d'année permet de donner de la visibilité aux parents d'élèves, de traiter si besoin les situations individuelles et de garantir la stabilité des effectifs dans les différentes écoles de Marly.**



## Conseil municipal du 8 avril



Jean-Claude VILLAIN

*Nouveau Conseiller municipal**courriel : jc.villain@marly.fr*

Retraité du bureau des méthodes industrielles chez Peugeot, M. VILLAIN, âgé de 75 ans, marié, 1 enfant, a déjà exercé les fonctions de conseiller municipal pendant 13 ans de 1995 à 2008.

Il fut Président de l'Association « Fleurs et Couleurs » aux Floralies durant 12 ans et occupa le poste de Trésorier de « Marly, Marche et Découverte ».

Jean-Claude VILLAIN intègre le Conseil municipal - suite à la démission d'Olivier BURGNIES - et également le Conseil d'Administration du CCAS.

### ■ Cession d'une parcelle dans le quartier de la Briquette dans le cadre du NPNRU.

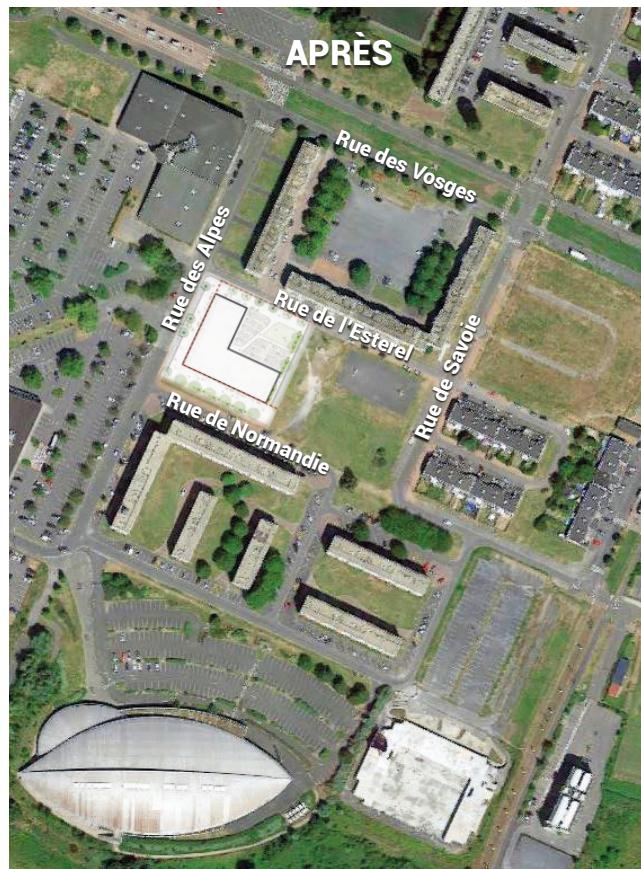
Le Programme de Renouvellement Urbain actuellement en cours sur le quartier de la Briquette améliorera le cadre de vie pour les habitants mais renforcera également l'attractivité du quartier en favorisant l'installation de futurs commerces.

D'ores et déjà, la société HORIS a présenté un projet visant à construire un ensemble immobilier à vocation de restauration au cœur du quartier de la Briquette, bordé par les rues de l'Esterel, de Normandie et des Alpes.

Pour permettre la réalisation de ce projet qui constitue une véritable opportunité pour la ville de créer des emplois qui devront bénéficier aux habitants du quartier, il était nécessaire de céder une parcelle de 5003 m<sup>2</sup> lui appartenant.

Plus largement, le NPNRU prévoit également à cet endroit l'élargissement et la rénovation des rues des Alpes et de Normandie.

Ces aménagements impliquent cependant de trouver un nouvel espace pour l'association « La Boule d'Acier ». La Municipalité travaille activement, en lien avec l'association, afin de déterminer le meilleur emplacement pour reconstruire des terrains de boule au sein du quartier.





## ILS SE SONT DIT OUI !

- Jean BONNET et Hoang Diep NGUYEN • 20 mars 2021
- Lionel MARKOWSKI et Vinciane ANCEL • 10 avril 2021

## BIENVENUE À...

- Nolhan SELVAIX • 1<sup>er</sup> février 2021
- Martin CHIARELLI • 5 février 2021
- Sérena DUMONT • 7 février 2021
- Hugo CALVI • 7 février 2021
- Zoé MAEGHT • 8 février 2021
- Natacha BINCHI • 10 février 2021
- Nhaël HULEUX DELANNOY • 14 février 2021
- Louise BARBIER • 17 février 2021
- Téa DURMARQUE • 20 février 2021
- Giulia GILBERT • 23 février 2021
- Anas IGOUTI • 26 février 2021
- Nélia DELSARTE • 26 février 2021
- Romane BRICHE • 28 février 2021
- Olivia MONTAY • 3 mars 2021
- Naya BERBACHE • 4 mars 2021
- Lily BORDEAU • 12 mars 2021
- Raphaël NEUVILLE • 25 mars 2021
- Liam MATHOREL • 26 mars 2021
- Nina DUSSART • 8 avril 2021



## ILS NOUS ONT QUITTÉ...

- Marie-Ange RE COURSÉ époux de Françoise RUFFIER • 14 septembre 2020 • 81 ans
- Joséphine RODRIGUEZ veuve de Antonio MAGAN • 8 février 2021 • 98 ans
- André HOURRIEZ époux de Marianne PAYEN • 11 février 2021 • 89 ans
- Ali BELAHRIZI époux de Djamilia BELHOUL • 12 février 2021 • 81 ans
- Claude SZCZEPANSKI divorcé de Corinne POIRET • 17 février 2021 • 60 ans
- Marc BIZART divorcé de Sylvie MOCEK • 19 février 2021 • 65 ans
- Jean-Luc BUCHEZ époux de Françoise RICHARD • 22 février 2021 • 71 ans
- Maurice RICHE veuf de Denise GAMEZ • 22 février 2021 • 90 ans
- Pierre GREF époux de Françoise EGO • 24 février 2021 • 81 ans
- Saïd BENBAYA veuf de Ouiza BENZAOUCH • 25 février 2021 • 87 ans
- Micheline BRUX veuve de Roger LUCAS • 28 février 2021 • 89 ans
- Jean OSTROWSKI veuf de Elisabeth ANDRZEJEWSKI • 2 mars 2021 • 86 ans
- Liliane AUBIN veuve de Jean GRUNY • 3 mars 2021 • 89 ans
- Françoise PAYEN épouse de Jean-Claude COUTAUT • 3 mars 2021 • 76 ans
- Jeannine DEFAULX veuve de Aimé DELFOSSE • 4 mars 2021 • 94 ans
- Jeannine DELÉCLUSE épouse de Raymond CATOIRE • 4 mars 2021 • 95 ans
- Bernard GOFFART époux de Jean-Paul DEMARcq • 4 mars 2021 • 62 ans
- René CUVELIER époux de Arlette LEROY • 5 mars 2021 • 84 ans
- Jeanne DOSIERE épouse de Bernard GUYOT • 7 mars 2021 • 75 ans
- Evelyne LAMANT veuve de Francis WATTIER • 9 mars 2021 • 81 ans
- Paul DELHAL veuf de Monique FALEMPIN • 15 mars 2021 • 82 ans
- Jean-Pierre GRATTEPANCHE divorcé de Marie-Christine LIÉVIN • 18 mars 2021 • 65 ans
- Christiane WOLNY épouse de Henri BASQUIN 21 mars 2021 • 73 ans
- Jean OLBIŃSKA divorcé de Marie LEFEBVRE 22 mars 2021 • 75 ans
- Henri BASQUIN veuf de Christiane WOLNY • 24 mars 2021 • 74 ans
- Josette BRASSEUR veuve de Jean VOPRÉ • 31 mars 2021 • 94 ans
- Claudine DANHIEZ divorcée de Henri HARVENT • 3 avril 2021 • 66 ans
- Cédric HOLAIND célibataire • 3 avril 2021 • 44 ans
- Anne-Marie HUEZ veuve de Abel DURSIN • 3 avril 2021 • 83 ans
- Alain BRUSTEL veuf de Huguette LEROY • 4 avril 2021 • 81 ans
- Yvette DELCOURT veuve de Michel PREVOST • 4 avril 2021 • 83 ans
- Christiane TARTE veuve de Paul MARIE • 4 avril 2021 • 89 ans
- Anne-Marie MALECOT veuve de René POULAIN • 5 avril 2021 • 75 ans

## Votre avis nous intéresse...

### « De vous à nous : Que pensez-vous du bulletin ? »

Avec ce 70<sup>ème</sup> numéro du «Pleine Page», vous avez pu découvrir, depuis 8 mois maintenant, le nouveau visage du bulletin. Nous avons voulu le rendre plus orienté sur les actions menées pour la Ville, lui redonner un coup de jeune, qu'il soit plus dynamique.

Nous avons choisi un bulletin qui traite de divers sujets et assez variés tout en conservant les mêmes rubriques. Nous y avons intégré une nouvelle page «Marly d'Antan» que vous retrouverez régulièrement au fil des numéros.

Nous souhaitons un bulletin qui évolue avec vous, qui réponde aux différents besoins des Marlysiens, c'est pourquoi, nous vous proposons et vous invitons à collaborer dans la composition du bulletin pour le rendre plus attractif.

#### Votre avis nous intéresse !

N'hésitez pas à nous communiquer vos idées et remarques, elles seront les bienvenues à :

[bulletin@marly.fr](mailto:bulletin@marly.fr)

## Groupe de la majorité

A entendre et à lire l'opposition qui s'enfonce de plus en plus dans la caricature, nous ne pouvons qu'être surpris de cette subite amnésie. C'est à croire qu'en basculant dans l'opposition, ils ont oublié qu'ils étaient aux commandes de la ville il y a encore quelques mois et que la situation actuelle de notre commune résulte de leur mauvaise gestion. Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes était accablant pour cette gestion : dérives des dépenses de fonctionnement et notamment celles liées au personnel, manque d'investissement récurrent qui conduisait au délabrement des équipements municipaux, risque de difficultés à rembourser la dette du fait de l'épuisement de la capacité d'autofinancement sans même évoquer l'opacité dans les procédures budgétaires.

Pour se rafraîchir la mémoire, il faudrait qu'ils se baladent un peu plus souvent dans la ville et qu'ils constatent l'état pitoyable de nos écoles, de nos routes, de nos trottoirs, de nos équipements sportifs, ...

Depuis notre arrivée aux responsabilités, nous n'avons de cesse de rétablir une situation budgétaire correcte en mettant un terme à toutes les dérives passées. Ce travail de fourmi de chasse aux dépenses inutiles ou trop importantes permet déjà de baisser la fiscalité pour les Marlysiens dès la première année de mandat afin de gommer l'iniquité fiscale pour les Marlysiens qu'ils avaient sanctionnés lourdement en 2009 en augmentant les impôts de 30%. Cette reprise en main responsable de nos finances permet également de reprendre les investissements mis à l'arrêt par nos prédécesseurs. Avec les travaux de l'avenue Barbusse et de la place Gabriel Péri ce sera la première pierre de ce vaste chantier qui se poursuivra dans les prochaines années avec les rénovations d'écoles, de routes et la création d'un grand parc urbain dont nous débuterons les études dès cette année.

Les élus de la majorité

## Groupe « Unis pour Marly »

Juste dire la vérité

> La « coalition majoritaire » affirme qu'elle a tout fait pour sauver l'école Jean Rostand :

FAUX ! Nous avons écrit au ministère de l'Éducation Nationale et la réponse est claire : « la suppression de l'école a été validée à la demande de Jean-Noël VERFAILLIE » ! Réponse envoyée par le directeur académique à Jérôme LEMAN.

> La « coalition majoritaire » affirme que la situation financière de la commune est mauvaise

FAUX ! L'héritage laissé par Fabien THIEME et Jérôme LEMAN est positif. D'ailleurs, dans le rapport d'orientation budgétaire, il est souligné que notre capacité d'auto financement s'élève à 356 000 € et que grâce à notre bonne gestion la commune est en mesure de verser 1,7 millions d'euros pour financer les investissements, c'est à dire l'aménagement de vos rues, l'installation de jeux dans tous les quartiers, la réfection des équipements publics et notamment des écoles etc...

Plus que jamais à votre disposition.

unispourmarly@gmail.com

Jérôme LEMAN

## Groupe des élus Socialistes

La bonne nouvelle est tombée il y a quelques jours : l'avenue Henri BARBUSSE, artère majeure de notre commune a été déclarée d'intérêt communautaire par les élus de Valenciennes Métropole.

C'est un choix majeur qui a été fait le 11 mars dernier car il permettra, dans un avenir proche, de bénéficier d'une voie de circulation de qualité pour les habitants mais aussi pour les commerçants.

Ce projet d'envergure ne doit pas pour autant rester le seul projet de rénovation de voirie dans notre commune !

D'autres voiries, moins visibles, doivent également bénéficier d'une réfection. Pour les élus socialistes, il est nécessaire de poursuivre le programme de rénovation des voies de circulation engagé pendant les deux précédents mandats.

Il est temps de faire sortir les pelleteuses à Marly !

Christian CHATELAIN



### ▪ Don du sang

Mardi 31 août 2021

de 15h à 19h - Salle des Fêtes, place Gabriel Péri - Marly

> sur rendez-vous au 03 28 54 22 58

ou sur le site [www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)



## Inscriptions sur les listes électorales

### Les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin 2021

Les prochaines élections départementales et régionales auront lieu le dimanche 20 juin 2021 pour le 1<sup>er</sup> tour, et le dimanche 27 juin pour le 2<sup>nd</sup>.

Pour pouvoir voter pour ces deux élections, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de la commune **avant le 7 mai 2021**.

Pour éviter l'affluence à l'approche des scrutins, vous êtes invités à anticiper votre inscription qui peut s'effectuer en mairie ou en ligne depuis [service-public.fr](http://service-public.fr).

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont également invités à indiquer leur nouvelle adresse, avant cette date, par mail à [elections@marly.fr](mailto:elections@marly.fr) en joignant un justificatif de domicile et une copie de pièce d'identité.

À noter : si vous êtes français et que vous avez effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

## Vous souhaitez voter par procuration ?

Une nouvelle procédure d'établissement des procurations, partiellement dématérialisée, intitulée « **Maprocuration** » est mise en place depuis le 6 avril 2021. Cette procédure numérique est complémentaire de la procédure « papier » qui perdure au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique.

« **Maprocuration** » permet de diminuer substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne. Les électeurs peuvent ainsi faire leur demande en ligne depuis un smartphone ou un ordinateur sur le site : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr). Toutefois, ils devront toujours se présenter devant les policiers ou les gendarmes habilités pour limiter les risques de fraude mais dont le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit.

À noter : la télé-procédure n'est pas obligatoire. Les électeurs peuvent continuer à établir une procuration sur formulaire papier. Mandants et mandataires devront être inscrits sur la liste électorale de la même commune.



Marly



**T2**  
à partir de  
**116.000€**  
hors parking

**T3**  
à partir de  
**168.000€**  
hors parking

**T4**  
à partir de  
**186.000€**  
hors parking

## À VENDRE



**36 appartements**  
avec terrasse ou balcon



**20 maisons**  
avec jardin

**MAISON 3 ch.**  
à partir de  
**216.000€**  
avec garage & jardin



Résidence l'Orée de la Rhônelle, rue Jacques Brel - 59770 Marly

### INFOS & VENTE

**Tél. 03 20 61 27 12**

[epf@thomas-piron.eu](mailto:epf@thomas-piron.eu) | [www.thomas-piron.fr](http://www.thomas-piron.fr)

